

Délibération du conseil municipal

DU 2 octobre 2008

n° 9

page 1/1

Rapporteur : Madame Evelyne AZIHARI

OBJET : Election des représentants au Syndicat Intercommunal Opérationnel d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon.

Mesdames, Messieurs,

L'arrêté en date du 29 août 1972 portant transformation du syndicat intercommunal opérationnel d'aménagement de la vallée de l'Ozon précise que « ... le syndicat sera administré par un comité de 14 membres à raison de deux par commune, dont le maire et un délégué titulaire élu par le conseil municipal. Deux délégués suppléants seront également élus pour remplacer le maire ou le délégué titulaire. »

Par délibération en date du 10 avril 2008, le conseil municipal de Châtellerault avait ainsi élu le délégué titulaire et deux suppléants, le maire étant membre de droit.

Par la suite, sur demande du syndicat, une délibération modificative a été adoptée pour introduire un deuxième membre titulaire (délibération du 28 avril 2008).

Le Sous-Préfet a adressé un courrier à la Ville de Châtellerault le 18 juillet 2008 afin de mettre en conformité cette désignation avec les statuts du syndicat (v. ci-dessus).

* * * * *

VU la délibération n°5 du conseil municipal du 10 avril 2008,

VU la délibération n°3 du conseil municipal du 28 avril 2008,

VU les statuts du syndicat intercommunal opérationnel d'aménagement de la vallée de l'Ozon,

CONSIDERANT la nécessité d'élire un conseiller communautaire titulaire, en plus du Maire, membre de droit, et deux conseillers suppléants,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- Monsieur le Maire sera représentant titulaire au syndicat intercommunal opérationnel d'aménagement de la vallée de l'Ozon,

- sont élus :

Titulaire : Mme Maryse LAVRARD

Suppléants : Mme Laurence RABUSSIER

M. Guy GRATTEAU

- les deux délibérations du conseil municipal n° 5 du 10 avril 2008 et n° 3 du 28 avril 2008 sont rapportées.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le _____ n°

Publié en mairie

Le

La 1^{ère} adjointe

Maryse LAVRARD